

2008/8656 - APPEL D'OFFRES RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DE DIVERS MATERIELS SUITE AU REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA DIRECTION ECLAIRAGE PUBLIC A VENISSIEUX (DIRECTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération n°2005/5529 du 12 septembre 2005, vous avez accepté l'opération relative à l'aménagement des ateliers, magasins et locaux de travail de la Direction Eclairage Public à Vénissieux, propriété de la Ville.

Il convient de prévoir maintenant l'aménagement intérieur, l'équipement en matériels spécifiques de ces locaux et d'organiser une procédure d'appel d'offres, ou, à défaut, de marché négocié en application de l'article 35-I 1<sup>er</sup> alinéa du Code des Marchés Publics.

Il est prévu de passer quatre marchés pour un montant prévisionnel total de 470 000 € HT, allotis de la manière suivante :

<i>Intitulé</i>	<i>Nature</i>	<i>Montants prévisionnels HT</i>	<i>Projet d'allotissement</i>
Fourniture et installation d'un ensemble de racks à touret pour découpe de câble – Dépôt Vénissieux	Fourniture	90 000,00 €	Lot 1
Fourniture et pose de rayonnages équipés de palettes – Dépôt Vénissieux	Fourniture	200 000,00 €	Lot 2
Fourniture d'un élévateur pour transport, chargement, déchargement de candélabres – Dépôt Vénissieux	Fourniture	90 000,00 €	Lot 3
Fourniture et pose d'un Cantilever pour stockage de candélabres – Dépôt Vénissieux	Fourniture	90 000,00 €	Lot 4

Vu le Code des Marchés Publics ;

Où l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

**DELIBERE**

1- Le projet relatif à la passation de marchés pour la fourniture et l'installation de divers matériels suite au réaménagement des locaux de la Direction Eclairage Public à Vénissieux est approuvé.

2- Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits correspondants inscrits au budget de l'année 2008, programme 8, article 2158.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE